

Attestation n° 031Iac2

émise le : 15 juin 2025

valable jusqu'au : 15 juin 2027

selon le dossier technique n° PPF/050-5ac2

L'entreprise soussignée,

SOCIETE : **ATULAM**



LA ROUSILLE, 23140 JARNAGES

Signataire de la Charte « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :


☐ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

☐ **Qualité environnementale :**

- Fournir une FDES collective ou individuelle sur ses produits
- Renseigner annuellement sur www.de-baie.fr les indicateurs influents avec 
- Mettre en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'ADEME 
 - Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
 - Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
 - Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
 - Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).

☐ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l' **OPPBTP** La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

☐ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme : ESTIBELLE 56 - ESTIBELLE 68

Gamme (Nom commercial) et variantes associées		ESTIBELLE 56 ESTIBELLE 56 Lite	ESTIBELLE 68 ESTIBELLE 68 Lite
Essences de bois		Moabi, Sipo, et Bossé : purgé d'aubier, massif et en lamellé collé et/ou abouté Sapelli, Limbali et Kosipo : purgé d'aubier, en lamellé collé et/ou abouté Chêne européen (<i>quercus petraea et quercus robur</i>) : purgé d'aubier, traité, en lamellé collé et/ou abouté. Pin sylvestre et Eucalyptus Red grandis™ : aubier inclus, traité et en lamellé collé et abouté Mélèze de Sibérie : purgé d'aubier, en lamellé collé et/ou abouté	
Système de finition	Finition complète (Fi)	Transparent et Opaque – 3 couches - pour toutes les essences de bois citées ci-dessus	
	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.	
Epaisseur ouvrants		56 mm	68 mm
Epaisseur dormants		53 mm	63 mm
Liaison ouvrant - dormant		Menuiserie à recouvrement et jeu de 12 mm Double joint sur ouvrant en position intermédiaire et en recouvrement intérieur	
Epaisseur max des vitrages		24 à 28 mm	24 à 36 mm
Particularités		Appui Bois avec nez rapporté en bois, rejet d'eau en bois sur ouvrant, Entièrement vitrée ou avec soubassement isolant Version Lite : battement de largeur réduite avec poignée décentrée	

Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois				
Grille dimensionnelle (*)				
Ouvrants à la française	OF1	2300 x 800	PF1	2300 x 800
	OF2	2300 x 1500	PF2	2300 x 1500
	OF3	2300 x 2300	PF3	2300 x 2300
Oscillo-battant	FOB1	1900 x 800	PFOB1	-
Châssis fixes	CF	400 x 800		

(*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Chêne Européen, Moabi, Sipo, Bossé, Sapelli, Limbali, Kosipo, Mélèze de Sibérie, Pin sylvestre, Eucalyptus Red grandis™ : produits certifiés CTB-LCA pour une classe de service 3 ou équivalent.	OUI
NF P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	Limbali, Moabi, Chêne Européen, Bossé et Kosipo (tous purgés d'aubier) : essences de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier Mélèze de Sibérie (purgé d'aubier) : bois de masse volumique supérieure à 600kg/m ³ (rapport FCBA)	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	n°402/21/1095E/1à4/ab) naturellement durable pour la classe d'emploi 3.2 Pin sylvestre (aubier inclus) : durabilité conférée par traitement de surface avec un produit certifié CTB-P+ pour classe d'emploi 3.2 - <i>Rapport d'essai N°402/23/1183E/abc</i> Sapelli, Sipo (purgé d'aubier et MV > 640 kg/m³) : essences de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgées d'aubier et si MV>640kg/m ³ . <i>(exigence de contrôle de la MV non vérifiée dans le cadre du présent avis de conformité).</i>	OUI Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
	Eucalyptus Red grandis™ (aubier inclus) : durabilité conférée par traitement de surface avec un produit certifié CTB-P+ pour classe d'emploi 3.1 si revêtu d'une <u> finition provisoire ou finition complète sans justification de niveau de performance.</u> Rapport d'essai N°402/23/1185E/abc	
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	OUI
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA ou équivalent. <i>Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.</i>	Système sans DT finition bois FCBA et sans justification d'équivalence

Performances	
selon NF EN 14 351-1+A2	
Air, Eau, Vent	<p style="text-align: center;">Estibelle (Pin sylvestre) A*4 E*6B V*B3 - rapport d'essais FCBA n°403/25/0201/A-1-V1</p> <p style="text-align: center;">Estibelle (toutes essences autre que Pin sylvestre) A*4 E*7B V*C3 - rapport d'essais FCBA n°403/26/0051/A-1-V1 A*4 E*9A V*C3 - rapport d'essais FCBA n°403/26/0051/A-2-V1</p> <p style="text-align: center;">Estibelle Lite (Toutes essences) A*4 E*6B V*B2 - rapport d'essais FCBA n°403/25/0201/A-2-V1</p>
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	Classe 2 – rapport d'essais FCBA n°404/15/126/233-123
Forces de manœuvres	Classe 1 - rapports d'essais FCBA n°403/25/0201/A-1-V1 et A-2-V1
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	Satisfaisant, 350 N - rapport d'essais FCBA n°404/08/320/671
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	Satisfaisant - rapport d'essais FCBA n°404/08/320/671
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	Classe 2 (10 000 cycles en OF) – rapport d'essais n°404/15/127/233-2

Performances Acoustiques – Indice $R_{a,tr}$ et $R_w(C, C_{tr})$	
ESTIBELLE 56 - Fe 2 vtx dim 1,48 m x 1,45 m	
$R_{a,tr} = 29$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 34$ (-2 ; -5) Vitrage 4 / 16 ar / 4 Fe <i>Rapport d'essais FCBA N°404/08/222/3</i>	$R_{a,tr} = 33$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 37$ (-1 ; -4) Vitrage 4 / 10 Arg / 10 Fe <i>Rapport d'essais FCBA N°404/08/222/4</i>
$R_{a,tr} = 37$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 42$ (-2 ; -5) Vitrage Stratophone 44.2 / 12 Arg / 8 Fe <i>Rapport d'essais FCBA N°404/08/222/5</i>	
ESTIBELLE 56 – Porte-Fenêtre 2 vtx dim – 2,18 m x 1,45 m – appui bois – Soubassement	
$R_{a,tr} = 29$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 34$ (-2 ; -5) Vitrage 4 / 16 ar / 4 Fe + soubassement <i>Rapport d'essais FCBA N°404/08/222/3</i>	$R_{a,tr} = 34$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 37$ (-1 ; -3) Vitrage 4 / 10 Arg / 10 Fe + Soubassement âme masse lourde <i>Rapport d'essais FCBA N°404/08/222/4</i>
$R_{a,tr} = 36$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 42$ (-2 ; -6) Vitrage Stratophone 44.2 / 12 Arg / 8 Fe + Soubassement âme masse lourde <i>Rapport d'essais FCBA N°404/08/222/5</i>	

Performances Acoustiques – Indice $R_{a,tr}$ et $R_w(C, C_{tr})$	
ESTIBELLE 68 - Fe 2 vtx dim 1,48 m x 1,45 m	
$R_{a,tr} = 29$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 35$ (-2 ; -6) Vitrage 4 / 16 ar / 4 Fe <i>Rapport d'essais FCBA N°404/08/222/9</i>	$R_{a,tr} = 35$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 39$ (-1 ; -4) Vitrage 4 / 16 Arg / 10 Fe <i>Rapport d'essais FCBA N°404/08/222/10</i>
$R_{a,tr} = 40$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 44$ (-1 ; -4) Vitrage Stratophone 44.2 / 16 Arg / 10 Fe <i>Rapport d'essais FCBA N°404/08/222/11</i>	$R_{a,tr} = 40$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 45$ (-1 ; -5) Vitrage Stratophone 44.2 / 16 Arg / 55.2 Fe <i>Rapport d'essais FCBA N°404/08/222/12</i>
ESTIBELLE 68 - PF 2 vtx dim – 2,18 m x 1,45 m – appui bois – Soubassement	
$R_{a,tr} = 30$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 34$ (-2 ; -4) Vitrage 4 / 16 ar / 4 Fe + soubassement <i>Rapport d'essais FCBA N°404/08/222/9</i>	$R_{a,tr} = 35$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 39$ (-1 ; -4) Vitrage 4 / 16 Arg / 10 Fe + Soubassement âme masse lourde <i>Rapport d'essais FCBA N°404/08/222/10</i>
$R_{a,tr} = 38$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 43$ (-1 ; -5) Vitrage Stratophone 44.2 / 16 Arg / 10 Fe + Soubassement âme masse lourde <i>Rapport d'essais FCBA N°404/08/222/11</i>	$R_{a,tr} = 39$ dB - $R_w(C, C_{tr}) = 44$ (-1 ; -5) Vitrage Stratophone 44.2 / 16 Arg / 55.2 Fe + Soubassement âme masse lourde <i>Rapport d'essais FCBA N°404/08/222/12</i>

Performances thermo-optiques U_w / S_w^c / TL_w		
<i>ci-dessous sont présentés des exemples de performances des rapports FCBA PC.CIAT/2008.144/1, 2, 9 et 10</i>		
Vitrage : $U_g = 1.1 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$, S_g de 58%, TL_g de 80%, <i>Intercalaire TGI spacer</i>	Fenêtre 2 vantaux 1,48 x 1,53 (HxL)	Porte-Fenêtre 2 vantaux 2,18 x 1,53 (HxL) Avec soubassement de 200 mm
ESTIBELLE 56 $\lambda \leq 0.13$ (pin sylvestre et mélèze) (Rapport PC.CIAT/2008.144/1 et 2)	$U_w = 1,6 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ $S_w^c = 0,34$ $TL_w = 0,51$	$U_w = 1,6 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ $S_w^c = 0,36$ $TL_w = 0,51$
ESTIBELLE 68 $\lambda \leq 0.18$ (toutes essences) (Rapport PC.CIAT/2008.144/9 et 10)	$U_w = 1,6 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ $S_w^c = 0,34$ $TL_w = 0,51$	$U_w = 1,5 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$ $S_w^c = 0,36$ $TL_w = 0,55$
<i>Intercalaire TGI spacer</i>	Fenêtre 2 vantaux 1,48 x 1,53 (HxL)	Porte-Fenêtre 2 vantaux 2,18 x 1,53 (HxL) Avec soubassement de 200 mm
ESTIBELLE 56 $\lambda \leq 0.18$ (toutes essences) Vitrage 4 / 10 Arg / 10 Fe	$U_w = 1,8 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$	$U_w = 2,1 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$
ESTIBELLE 56 $\lambda \leq 0.18$ (toutes essences) Vitrage Stratophone 44.2 / 12 Arg / 8 Fe	$U_w = 1,9 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$	$U_w = 2,0 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$
ESTIBELLE 68 $\lambda \leq 0.18$ (toutes essences) Vitrage 4 / 16 Arg / 10 Fe	$U_w = 1,6 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$	$U_w = 1,7 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$
ESTIBELLE 68 $\lambda \leq 0.18$ (toutes essences) Vitrage Stratophone 44.2 / 16 Arg / 8 Fe	$U_w = 1,6 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$	$U_w = 1,7 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$
ESTIBELLE 68 $\lambda \leq 0.18$ (toutes essences) Vitrage Stratophone 44.2 / 16 Arg / 55.2 Fe	$U_w = 1,6 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$	$U_w = 1,7 \text{ W/(m}^2\text{.K)}$
U_w exprimé en $W/(m^2.K)$		

Nota : cette gamme présente 2 épaisseurs de bois possibles : 56, et 68 mm. Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, n'a été réalisée pour le 68 mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme en 56 mm peuvent être étendues à la gamme en 68 mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité des annexes A et E de la norme NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **15 juin 2025** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.fenetresbois21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire

